Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 8 avril 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 25 et 26 mars 2013

2013 DAC 125 Subventions (25.000 euros) aux associations Théâtre de l'événement (17e), Compagnie Orten (78380 Bougival), Compagnie RL (18e) et Sea Art (77720 Bréau).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 mars 2013, par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations Théâtre de l'événement, Compagnie Orten, Compagnie RL et Sea Art ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno Julliard, au nom de la 9e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 6.000 euros est attribuée à l'association Théâtre de l'événement, 8, rue Lemercier 75017 Paris, pour le spectacle Sarabande, présenté au Lucernaire (6e) du 1e décembre au 24 février 2013. 85822 ; 2013_06739 ;

Article 2 : Une subvention d'un montant de 8.000 euros est attribuée à l'association Compagnie Orten, 12 avenue de la Source 78380 Bougival, pour le spectacle Le cercle de craie caucasien, présenté au Théâtre 13 Seine, du 17 janvier au 3 mars. 118101 ; 2013_01028 ;

Article 3 : Une subvention d'un montant de 6.000 euros est attribuée à l'association Compagnie RL, 11 rue Saint-Luc 75018 Paris, pour le spectacle Ce que nous fabriquons, présenté à L'Atalante (18e) du 5 au 31 janvier 2013. 20712 ; 2013_01725 ;

Article 4 : Une subvention d'un montant de 5.000 euros est attribuée à l'association Sea Art, 86 rue de l'école, 77720 Bréau, pour le spectacle Francis Scott Fitzgerald, Carnets, présenté au Lucernaire (6e) du 6 février au 30 mars 2013. 52881 ; 2013_00608 ;

Article 4 : La dépense correspondante, soit 25.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2013, nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004: Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.